CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E194077** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE 28/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/04/2000

Forme juridique : SAS

Capital : 129 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 430454835
Siret : 430 454 835 00132
Code NACE : 4399D
Numéro caisse de congés payés : 7192414
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62920093

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62920093
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : MAISON SUR

168 ALLEE DU MUGUET
33140 CADAUJAC

Téléphone : 05 59 23 80 64 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
FCV GROUPE (523 311 538) / VIGNEAU FABRICE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.maisonsur.com
E-mail : clarisse.hiquet@maisonsur.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 307 012 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	19	17/04/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur		17/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/04/2026 10:04

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E194077** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE **28/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/04/2000
Forme juridique : SAS

Capital : 129 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 430454835

Siret : **430 454 835 00132**
Code NACE : 4399D
Numéro caisse de congés payés : 7192414

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62920093

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62920093

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **MAISON SUR (AGENCE)**

168 ALLEE DU MUGUET
33140 CADAUJAC

Téléphone : 05 59 23 80 64 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.maisonsur.com
E-mail : clarisse.hiquet@maisonsur.com

Responsabilité légale :
FCV GROUPE (523 311 538) / VIGNEAU FABRICE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	17/04/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/06/2023
o Isolation des combles perdus	27/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/04/2026 10:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.